



N°DEL2026-69

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 17 juin 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :

Titulaires :

M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY (29)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Danielle CARLIER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Bruno DEMORY donne procuration à M. Michel BUREAU
M. Guillaïn de France donne procuration à M. Christian DEBLOIS
M. Julien LEQUIEN donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Dominique PANIZ donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO
M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Jean-Jacques LECAT
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (8)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Franck SUPERBI (1)

DEL2026-69 – Vote du compte financier unique – Année 2025

Budget annexe 40015 SPANC-CCLO

Rapporteur : Yves LOUBES

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° DEL2023-63 du 29 juin 2023 portant sur l'expérimentation du compte financier unique (CFU) en lien avec la direction départementale des finances publiques (DDFIP),

Vu la convention relative à l'expérimentation du CFU,

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise,

Vu le CFU 2025 du budget annexe n°40015 SPANC de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le Conseil Communautaire élit son Président de séance. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité,

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le Président a quitté la séance et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. Yves LOUBES – Vice-Président aux finances,

Considérant l'avis favorable de la commission finances en date du 05 février 2026,

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance de l'assemblée :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	12 461,01 €	37 707,51 €	50 168,52 €
	Recettes réalisées	12 397,47 €	23 656,20 €	36 053,67 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	21 400,00 €	87 200,00 €	108 600,00 €
	Dépenses réalisées	7 636,08 €	25 154,86 €	32 790,94 €
	Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	4 761,39 €	- 1 498,66 €	3 262,73 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	8 938,99 €	49 492,49 €	58 431,48 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	13 700,38 €	47 993,83 €	61 694,21 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	13 700,38 €	47 993,83 €	61 694,21 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Donné** acte de la présentation faite du CFU,
- **Approuvé** les montants ci-dessus du CFU 2025 du budget annexe n°40015 SPANC,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	29
Nombre de suffrages exprimés :	37
Pour :	37 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillaïn de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY (37)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	17 juin 2026

Yves LOUBES

Vice-Président aux finances

